

Être nomade ou sédentaire : de quoi parle-t-on et en quels termes ? Considérations lexicales et typologiques

Jean-Pierre Digard

DANS **CAHIERS D'ANTHROPOLOGIE SOCIALE** 2020/2 N° 21 , PAGES 23 À 31
ÉDITIONS **ÉDITIONS DE L'HERNE**

ISSN 1951-5030

DOI 10.3917/cas.021.0023

Date de mise en ligne : 28/09/2023

Article disponible en ligne à l'adresse

<https://shs.cairn.info/revue-cahiers-d-anthropologie-sociale-2020-2-page-23?lang=fr>



Découvrir le sommaire de ce numéro, suivre la revue par email, s'abonner...
Scannez ce QR Code pour accéder à la page de ce numéro sur Cairn.info.



Distribution électronique Cairn.info pour Éditions de l'Herne.

Vous avez l'autorisation de reproduire cet article dans les limites des conditions d'utilisation de Cairn.info ou, le cas échéant, des conditions générales de la licence souscrite par votre établissement. Détails et conditions sur cairn.info/copyright.

Sauf dispositions légales contraires, les usages numériques à des fins pédagogiques des présentes ressources sont soumises à l'autorisation de l'Éditeur ou, le cas échéant, de l'organisme de gestion collective habilité à cet effet. Il en est ainsi notamment en France avec le CFC qui est l'organisme agréé en la matière.

Être nomade ou sédentaire : de quoi parle-t-on et en quels termes ? Considérations lexicales et typologiques

Jean-Pierre Digard

Téléphone « Nomad », ligne de vêtements « Nomade », mobilier « Nomade », voyages d'aventure « Nomades », musique « Nomad Soul », soirées « nomades », artistes « nomades », esprit « nomade »... : partout, sur les pages des magazines, dans les catalogues de vente par correspondance, sur les panneaux d'affichage et les écrans, s'étale le mot « nomade ». L'engouement qu'il suscite est tel que l'on est fondé à se demander quel contenu précis il peut encore recouvrir. Comme bien d'autres, le mot « nomade », dès lors qu'il est associé à des téléphones, à des vêtements ou à des activités de loisir, ne s'adresse plus à notre raison mais à notre imagination ; son sens n'est jamais explicite mais seulement suggéré ; il ne témoigne de rien d'autre que de l'obscur séduction que le nomadisme exerce sur nous et de l'intention de ses utilisateurs d'en tirer parti à des fins diverses, commerciales notamment.

De manière plus précise, le qualificatif de « nomade » peut aussi s'appliquer à un groupe humain « qui n'a pas d'établissement, d'habitation fixe, [...] qui se déplace », à un animal « qui change de région avec les saisons », à une personne qui vit « en déplacements continuels ». Le dictionnaire *Robert*, auquel sont empruntées ces définitions, donne les synonymes suivants : ambulante, errant, instable, itinérant, migrateur, mobile, vagabond. Il ajoute que « nomade » s'applique également à « tout individu n'ayant aucun domicile fixe, qui se déplace en France, et n'entre pas dans la catégorie des forains » – il s'agit, on l'aura compris, des Tsiganes et autres « gens du voyage ».

Certains auteurs emploient encore ce mot ou, pour les plus prudents, celui de « néo-nomadisme » pour désigner une mobilité dans l'espace, qui est de plus en plus fréquente aujourd'hui dans les pays industrialisés, sous différentes formes : travailleurs itinérants comme ceux auxquels Chloé Zhao a consacré son film *Nomadland* sorti en juin 2021 ; migrations de travail, des campagnes vers les villes

ou des pays du Sud vers ceux du Nord, sans oublier la bougeotte qui s'empare des citadins occidentaux dès qu'arrivent les vacances.

Pour discutables qu'elles soient, ces acceptions des mots « nomade » et « nomadisme » demeurent, à la limite, opérationnelles, à la différence de celles évoquées au début, qui relèvent, elles, de la pure métaphore.

Quoi qu'il en soit, la polysémie du mot « nomade » constitue une source d'ambiguïtés et de malentendus. L'usage de ce mot à des fins scientifiques nécessite donc un travail d'inventaire, de mise au point, voire de refondation lexicale et typologique.

De quel nomadisme parle-t-on ?

Sans aller, comme certains, jusqu'à appeler à « la fin du nomadisme » (Humphrey & Sneath, 1999), je propose de réserver l'usage de ce terme à des situations bien précises.

De fait, le nomadisme qui réunit ici archéologues et ethnologues n'est pas n'importe quel nomadisme. Il s'agit en majorité de celui qui entraîne plus ou moins conjointement des troupeaux d'animaux herbivores – sauvages ou domestiques – et des sociétés humaines – de chasseurs et/ou d'éleveurs – dans des déplacements saisonniers imposés par la recherche de nourriture, de pâturages et de points d'eau dans certains biotopes – steppes chaudes ou froides, marges des déserts, montagnes arides, etc. La suite de ce texte ne traitera que des sociétés d'éleveurs et des troupeaux domestiques.

Cette acception restreinte du mot « nomade » correspond du reste à son sens étymologique : apparu en 1540 dans une traduction du philosophe grec Chrysostome Dion (*ca* 35-117 apr. J.-C.), le mot nomade est emprunté au latin *nomas*, *nomadis*, lui-même venu du grec *nomas*, *nomados*, qui signifie proprement pasteur – « qui fait paître », racine *nemein*, « faire paître » (Bloch & Wartburg, 1964 : 433). C'est donc, si l'on s'en tient à ce sens étymologique, commettre un pléonasme que de parler de « nomadisme pastoral » ou de « pasteurs nomades ».

De fait, le nomadisme tel que je propose de l'entendre représente le genre de vie dominant de sociétés comme les Touaregs, les Bédouins, les Mongols, les Nénetses, les Samis et autres pasteurs qui, avec leurs troupeaux, parcourent inlassablement les déserts, les montagnes, les savanes et les steppes d'Afrique et d'Eurasie à la recherche de pâturages, selon des modalités diverses.

Ce faisant, les nomades en question sont rarement libres de se déplacer n'importe où, n'importe quand. La formule de la « course au nuage » (Monteil, 1966 : 31 et suivantes) annonciateur de précipitations aléatoires entraînant des poussées spontanées d'une végétation éphémère, est exceptionnelle et pratiquée par de rares groupes chameliers à déplacements apériodiques des centres des déserts : Bédouins du Grand Nafoud d'Arabie du Nord ou du Roub al-Khali (« quart vide ») d'Arabie du Sud-Est, ou Regueibat du Sahara occidental mauritanien et algérien (Sahraouis), dont les déplacements peuvent atteindre une amplitude d'un millier de kilomètres, mais qui peuvent aussi rester plusieurs années à peu près sans bouger.

Être nomade ou sédentaire : de quoi parle-t-on et en quels termes ?

Pour le reste, la plus grande imprécision règne dans le vocabulaire descriptif des déplacements de nomades, notamment chez nombre d'anthropologues et de géographes anglophones qui confondent presque systématiquement *nomadism*, *transhumance* et *migration*. Cette regrettable imprécision, même et surtout chez des spécialistes, suffit à justifier le rappel des quelques distinctions de base suivantes.

Le *nomadisme* vrai a pour caractéristique essentielle des déplacements saisonniers réguliers de troupeaux et de groupes humains *entiers*, hommes, femmes et enfants compris, résidant dans des habitations mobiles, démontables et transportables (tentes, yourtes) ou éphémères (huttes).

Le nomadisme doit donc être soigneusement distingué de la *transhumance* qui désigne le déplacement saisonnier de troupeaux, appartenant généralement à des sédentaires, sous la conduite des *seuls bergers*. Les géographes qualifient de « directe » la transhumance qui s'exerce de la plaine vers la montagne comme dans les Alpes, et d'« inverse » celle qui va de la montagne vers la plaine comme dans les Pyrénées (Planhol & Rognon, 1970 : 373-374).

Le nomadisme doit être également distingué des systèmes d'*estive* alpins, où le troupeau rejoint en été un chalet d'alpage, éventuellement accompagné par toute la famille de l'exploitant, dans le cadre d'un « faire-valoir » direct, en ne se déplaçant que sur des terres privées de l'exploitation ou à la rigueur sur des terres communales, à la différence du nomadisme qui s'exerce sur des terres collectives ou non appropriées.

Enfin, le nomadisme doit être distingué des *migrations* qui sont des déplacements, le plus souvent sans retour (exodes), de groupes humains d'une région vers une autre, déplacements qui peuvent parfois s'étaler sur plusieurs siècles, comme ce fut le cas pour la migration des Peuls d'est en ouest de l'Afrique sahélienne, migration sur laquelle se sont souvent greffés des mouvements plus localisés de nomadisme proprement dit (Dupire, 1962 : 20-29).

Éléments de typologie des nomadismes

Si l'on excepte les cas, relativement rares, de *nomades à déplacements aperiodiques*, soumis à la « course au nuage » évoquée plus haut, l'immense majorité des nomades se livrent, sur leurs territoires respectifs, à divers *déplacements périodiques* en fonction desquels on peut distinguer :

1. Le *nomadisme à déplacements périodiques longs* qui consiste à chercher par l'ampleur des déplacements des conditions écosystémiques à peu près homogènes (le plus souvent déserts en hiver, marges des zones cultivées en été). Des exemples assez caractéristiques en sont fournis par les Saït Arba d'Algérie, qui passent l'hiver à Ghardaïa et l'été près d'Oran, ou par les Anaza, qui séjournent en Arabie, dans le Nafoud, en hiver, et au nord du désert de Syrie en été (les Rwala parcourent ainsi quelque 2 400 km par an) ;
2. Le *nomadisme montagnard* (aussi appelé « vertical ») qui est une variante du précédent en ce sens que l'homogénéité écosystémique est recherchée cette fois, non plus par l'éloignement spatial mais par la différence d'altitude, c'est-à-dire

dans l'utilisation, aux différentes saisons, d'étages altitudinaux différents mais relativement proches l'un de l'autre dans l'espace : estivage en montagne, hivernage en plaine ou sur les piémonts, avec déplacements d'équinoxes de 50 à 400 km d'amplitude. Le nomadisme montagnard prend toute son extension dans les pays à hivers froids, où les nomades sont chassés par les rigueurs hivernales des zones les mieux arrosées – tendance qui augmente avec la continentalité en Afrique du Nord et surtout en Asie intérieure. Les exemples les plus représentatifs du nomadisme montagnard sont fournis au Moyen-Orient par les nomades turcophones (Yörük du Taurus, Qashqâ'i du Fârs iranien) et iranophones (Bakhtyâri et Lor du Zagros central, Kurdes, etc.).

Du fait de la régularité de leurs itinéraires, ces deux derniers types de nomadisme (à déplacements périodiques longs et montagnards) se distinguent aussi des types aperiodiques par des contacts et des échanges plus fréquents avec les populations sédentaires environnantes. En outre, dans le deuxième type (montagnard), l'élevage (de petits ruminants) est assez souvent associé à de l'agriculture (céréaliculture pluviale dont la limite correspond, au Moyen-Orient, à l'isohyète 250-300 mm de pluie par an) ; il s'agit donc d'un nomadisme agro-pastoral, mais qui ne se confond cependant pas toujours avec le *semi-nomadisme* dans la mesure où l'élevage y reste très largement dominant et conditionne la pratique et le calendrier agricoles.

3. Le *semi-nomadisme* qui « consiste en déplacements, au-delà de la limite de son territoire communal contigu, d'un groupe humain, accompagnant ses troupeaux, qui possède des habitations fixes et permanentes et une occupation non exclusivement pastorale à laquelle il consacre une période définie de l'année » (Planhol & Rognon, 1970 : 285). C'est ainsi que l'on peut distinguer :

a) le *semi-nomadisme direct* : l'habitation fixe est située en plaine et occupée en hiver ;

b) le *semi-nomadisme inverse* : l'habitation fixe est située en altitude et occupée en été ;

c) le *semi-nomadisme à double implantation fixe* : les semi-nomades en question disposent de deux habitations fixes, l'une en plaine pour l'hiver, l'autre en montagne pour l'été ; ce type de semi-nomadisme résulte généralement d'une transformation du semi-nomadisme inverse, le plus souvent vertical (voir cependant les nuances et variantes recensées par Digard & Papoli-Yazdi, 2008 pour l'Iran et par Ferret, 2014 : 971 pour l'Asie centrale).

De manière plus générale, le semi-nomadisme peut correspondre, bien que ce ne soit pas toujours le cas, à une étape dans un processus de sédentarisation en cours.

La combinaison de certains des éléments qui viennent d'être évoqués peut former des systèmes complexes, parmi lesquels on retiendra les cinq exemples les plus caractéristiques et/ou répandus suivants :

1. La *succession*, sur les mêmes pâturages mais avec des animaux qui n'ont pas les mêmes régimes alimentaires, de systèmes nomades différents : par exemple, les contreforts occidentaux, syriens et irakiens, des montagnes du Kurdistan sont utilisés successivement, au cours de l'année, comme zone d'estivage par ces

Être nomade ou sédentaire : de quoi parle-t-on et en quels termes ?

nomades à déplacements périodiques longs que sont les Bédouins chameliers arabes, et comme zone d'hivernage par des nomades montagnards kurdes cavaliers et éleveurs de petit bétail.

2. La *coexistence*, à l'intérieur d'un même groupe, de plusieurs systèmes de nomadisme : en fonction des caractéristiques de leur environnement « naturel » ou, le cas échéant, de leur position dans un éventuel processus de sédentarisation, certains membres d'un groupe donné, chez les Kurdes notamment, peuvent pratiquer le nomadisme montagnard tandis que d'autres membres du même groupe sont semi-nomades ; d'autres groupes encore, comme certains Bédouins d'Arabie, alternent des formes périodiques et des formes apériodiques de nomadisme.

3. La *superposition*, au même moment, sur les mêmes itinéraires et en partie sur les mêmes pâturages, de groupes pratiquant des nomadismes différents : cette situation est fréquente en Afghanistan et, surtout, sur le versant septentrional de la chaîne de l'Alborz qui borde la mer Caspienne dans le nord de l'Iran, du fait de la variété des écosystèmes et des ethnies qui s'y côtoient.

4. L'*articulation complémentaire* de plusieurs types de déplacements pastoraux au sein du même système nomade : certains groupes bakhtyâri des montagnes du Zâgros, par exemple, prolongent leur nomadisme vertical par une transhumance directe à partir de l'estivage, et/ou par une transhumance inverse à partir de l'hivernage lorsque les pâturages viennent à manquer ici ou là.

5. L'*alternance*, dans un même groupe réputé nomade, comme les Kurdes du Khorassan iranien (Papoli-Yazdi, 1991), d'épisodes nomades et d'épisodes semi-nomades ou même sédentaires. La frontière entre sociétés nomades et sociétés sédentaires est en effet éminemment perméable. C'est ainsi qu'en cas de saturation du marché en produits pastoraux, des nomades peuvent se livrer temporairement à d'autres activités que l'élevage itinérant, notamment en se tournant, ne serait-ce qu'à titre temporaire, vers des emplois sédentaires agricoles voire industriels. À l'inverse, par exemple si le marché est déficitaire en viande, des villageois peuvent adopter, tout aussi temporairement, une activité pastorale nomade ou semi-nomade.

Le cas des nomades Bakhtyâri d'Iran

Par exemple, le genre de vie des Bakhtyâri, nomades montagnards d'Iran, déjà évoqués (Digard, 1981, 2015), a été dernièrement affecté par trois changements principaux :

1. Les premières années de la République islamique d'Iran (à partir de 1979) furent marquées par un activisme orienté vers l'amélioration de la vie matérielle quotidienne de la population iranienne, notamment dans les campagnes – activisme porté notamment par le *Jahâd-e sâzandegi* (« Croisade pour la reconstruction »). Au nombre des réalisations de cet organisme figure le percement d'une route traversant le pays bakhtyâri d'est en ouest et d'un pont sur le Kârûn. Procédant d'une louable intention – éviter aux nomades les épreuves montrées, non sans quelque exagération, dans le film *Grass* tourné en 1925 chez les Bakhtyâri par M. Cooper, futur réalisateur de *King Kong* ! –, ces réalisations se révélèrent catastrophiques à l'usage. En effet, les nomades se détournèrent des autres itinéraires, provoquant un encombrement de

la route et de ses abords, et une surcharge des pâturages mitoyens, de même que de ceux de départ, sur lesquels ils maintiennent leur bétail plus longtemps, ainsi que de ceux d'arrivée, sur lesquels le bétail arrive prématurément, avant que la végétation ne soit parvenue à maturité. Simultanément, les pâturages plus escarpés sont délaissés et entièrement abandonnés aux seuls herbivores sauvages.

2. Conséquence indirecte de ce qui précède, les chefs traditionnels (*khân, kalântar, kadkhodâ...*) se trouvèrent peu à peu dépossédés de leurs fonctions traditionnelles de coordination des déplacements saisonniers des nomades. Ce phénomène fut accentué par le retour dans la tribu de jeunes Bakhtyâri qui s'étaient illustrés durant la guerre Irak-Iran (1980-1988) et qui usèrent de ce nouveau prestige pour secouer le joug de leurs aînés.

3. Sous la République islamique, deux changements majeurs se sont en outre produits en Iran : la société est devenue majoritairement citadine et le taux d'alphabétisation a été porté à 95 % de la population (féminine et nomade incluses). De ce fait, le mode de vie citadin et les emplois salariés exercent désormais sur les jeunes Bakhtyâri un attrait croissant, avec, pour conséquence, une tendance à la sédentarisation des nomades et au remplacement de l'élevage nomade par un élevage transhumant sous la conduite des seuls bergers qui, de ce fait, sont de plus en plus recherchés, avec des salaires en hausse constante. En effet, dans le contexte particulier de l'Iran, l'élevage reste l'apanage des régions montagneuses, qui imposent le déplacement saisonnier, nomade ou transhumant, du bétail.

Les types de sédentarisation

Les modalités de fixation des nomades présentent la même diversité que les formes de nomadisme. Rappelons-en les principaux types, définis principalement par leurs causes :

1. *Sédentarisations « spontanées »* (en tant qu'effets secondaires d'autres phénomènes) (Barth, 1961 ; Planhol & Rognon, 1970 : 279 *sqq.*) :

a) *Sédentarisation par appauvrissement* : ce processus touche principalement les éleveurs nomades dont l'effectif de bétail tombe, pour des causes climatiques, accidentelles ou autres, en dessous du seuil minimum vital et ne peut pas être reconstitué. Ces éleveurs sont généralement contraints de quitter la zone de nomadisme et d'adopter, dans les conditions les plus défavorables pour eux, un genre de vie sédentaire.

b) *Sédentarisation par enrichissement* : les nomades enrichis cèdent d'autant plus aisément aux attraits de la vie sédentaire qu'il s'agira, pour eux, d'une vie sédentaire aisée. La première étape de ce processus passe généralement par la conversion des excédents de bétail, qui représentent toujours un capital vulnérable, en investissements fonciers, agricoles ou même citadins.

2. *Sédentarisations « provoquées »* (Awad, 1959) :

a) *Sédentarisations « indirectes »* (provoquées de manière inintentionnelle ou fortuite) : les nomades ne sont pas visés en tant que tels, mais leurs déplacements

Être nomade ou sédentaire : de quoi parle-t-on et en quels termes ?

se trouvent interrompus de fait – et souvent irrémédiablement – par la création de frontières internationales ou de grandes voies de communication (l'exemple le plus extrême est fourni par le percement du canal de Suez qui mit un terme définitif à toute circulation terrestre entre le désert oriental d'Égypte et la péninsule du Sinaï).

b) *Sédentarisations « directes »* (voulues et imposées de l'extérieur par des méthodes autoritaires, parfois brutales) : l'objectif visé ici est d'interrompre immédiatement les déplacements des nomades, au besoin en interposant l'armée sur les itinéraires de nomadisation pour en interdire l'accès (comme ce fut le cas en Iran dans les années 1930 sous le règne de Rezâ Shâh qui prétendait ainsi moderniser le pays). En l'absence de solution de remplacement, cette pratique se révèle ruineuse et ses méthodes illusoire car les nomades reprennent leurs déplacements dès que l'étau se desserre.

Pour conclure

Nous pourrions encore affiner les catégories, multiplier les exemples... Mais cette accumulation risquerait d'être lassante et donc contre-productive.

À propos de la sédentarisation, je voudrais quand même mentionner les trois points suivants :

1. Il n'y a pas de nomadisme sans sédentarisation ; celle-ci est même l'une des conditions de la survie des sociétés nomades. En effet, les zones de nomadisme sont des écosystèmes fragiles, où la moindre surcharge des pâturages peut entraîner la ruine de l'ensemble. D'où la nécessité, pour la plupart des sociétés nomades, d'évacuer régulièrement vers les marges sédentaires tout excédent démographique éventuel.

2. La sédentarisation n'est, dans la plupart des cas, pas un processus irréversible : quand ses causes disparaissent ou que la nécessité s'y oppose, un retour au nomadisme peut s'opérer. La sédentarisation ne saurait donc être considérée comme un stade inévitable d'une évolution linéaire.

3. Mais quand elle s'installe dans la durée, la sédentarisation ne va pas sans risques, notamment celui de marginaliser une main-d'œuvre nomade qualifiée, et de faire disparaître avec elle des savoir-faire et des institutions de régulation de l'élevage extensif en milieu aride ; et à l'heure où l'on commence à mesurer toute l'ampleur du réchauffement climatique et de ses conséquences écologiques, économiques, sociales et même géopolitiques, l'expérience nomade pourrait se révéler d'une grande utilité pour tenter de sauver ce qui peut encore l'être de certaines régions d'Afrique et d'Asie (Digard, 2015 : 298-299).

Enfin, et pour revenir au vocabulaire du nomadisme, je dirai que je m'estimerais déjà assez satisfait si l'on ne retenait de mes propos que ma mise en garde du début contre la confusion, hélas trop fréquente, entre les notions de « nomadisme », de « transhumance » et de « migration ». Bien entendu, chacun est libre de s'intéresser à tel ou tel nomadisme ou aspect du phénomène : il n'y a pas de sots sujets, seulement de sottises manières de traiter les sujets. Mais la sottise, en l'occurrence, serait de mettre le mot « nomade » à toutes les sauces, d'autant que, comme on l'a vu, on ne manque pas de termes pour désigner les autres types de mobilité.

Bibliographie

Awad, M.

1959 « La sédentarisation des tribus nomades et semi-nomades du Moyen-Orient », *Revue Internationale du Travail* 79 (1) : 27-60.

Barth, F.

1961 *Nomads of South Persia. The Basseri tribe of the Khamseh confederacy*, Oslo, Universitetsforlaget.

Bloch, O. & Wartburg (von), W.

1964 *Dictionnaire étymologique de la langue française*, Paris, PUF.

Bonte, P.

1973 « La "formule technique" du pastoralisme nomade », in *Études sur les sociétés de pasteurs nomades. I. Sur l'organisation technique et économique*, Paris, Centre d'études et de recherches marxistes (« Cahiers du C.E.R.M. » 109) : 6-32.

Digard, J.-P.

1981 *Techniques des nomades Bakhtiari d'Iran*, Paris, Éditions de la Maison des sciences de l'homme (« Production pastorale et société »).

1983 « Problèmes de terminologie et de typologie des déplacements de nomades », in A. Leroi-Gourhan (dir.), *Séminaire sur les structures d'habitat : circulation et échanges, le déplacement et le séjour*, Paris, Collège de France, Chaire d'Ethnologie préhistorique : 187-197.

2015 *Une épopée tribale en Iran, des origines à la République islamique : les Bakhtiari*, Paris, CNRS Éditions.

Digard, J.-P. & Papoli-Yazdi, M.-H.

2008 « Le pastoralisme mobile en Iran, ses variantes, leurs déterminants et leurs conséquences pour le développement », *Études Rurales* 181 : 89-102.

Dupire, M.

1962 *Peuls nomades. Étude descriptive des Wodaabe du Sahel nigérien*, Paris, Institut d'ethnologie.

Ferret, C.

2014 « Discontinuités spatiales et pastoralisme nomade en Asie intérieure au tournant des XIX^e et XX^e siècles », *Annales. Histoire, Sciences sociales* 69 (4) : 857-996.

Humphrey, C. & Sneath, D.

1999 *The end of nomadism? Society, State and the environment in Inner Asia*, Durham, Duke University Press.

Johnson, D. L.

1969 *The nature of nomadism. A comparative study of pastoral migrations in Southwestern Asia and Northern Africa*, Chicago, University of Chicago, Department of Geography (« Research Paper » 18).

Montagne, R.

1947 *La civilisation du désert. Nomades d'Orient et d'Afrique et d'Orient*, Paris, Hachette.

Monteil, V.

1966 *Les tribus du Fârs et la sédentarisation des nomades*, Paris/La Haye, Mouton.

Être nomade ou sédentaire : de quoi parle-t-on et en quels termes ?

Papoli-Yazdi, M.-H.

1991 *Le nomadisme dans le nord du Khorassan, Iran*, Paris/Téhéran, Institut français de recherche en Iran (« Bibliothèque iranienne » 34), diffusion : Louvain, Peeters.

Planhol (de), X. & Rognon, P.

1970 *Les zones tropicales arides et subtropicales*, Paris, Armand Colin.